

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Publié le

ID : 078-217801463-20230511-DEL_2023_047-DE



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 MAI 2023**



**Extrait du registre des délibérations
République Française**

N°DEL_2023_047

**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE
DE CHATOU ET L'ASSOCIATION LA JEUNESSE DE CROISSY**

L'an deux mille vingt trois, le onze mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 3 mai 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLANGUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique LIGNIER à Michèle GRELLIER, Laurence BOUDER à Virginie MINART-GIVERNE, Arménio SANTOS à Eric DUMOULIN, Levon MINASSIAN à François SCHMITT, Arnaud BEAUVOIR à Pierre ARRIVETZ, Aymeric TONNEAU à Vincent GRZECZKOWICZ, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Secrétaire :

Pierre GUILLET

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

L'Association Jeunesse de Croissy, à travers ses deux sections, le basket et l'athlétisme, répond aux objectifs fixés par la Ville en vue de développer et de promouvoir le sport.

Depuis 2021, l'Association propose, en plus des différents entraînements, des stages sur les vacances scolaires, des activités pour toutes les tranches d'âges, développe la formation des jeunes entraîneurs, assure une formation à l'ensemble des coachs et développe le bénévolat des jeunes adhérents. Elle participe également aux événements proposés par la Ville. Ainsi, la section athlétisme est présente sur l'organisation de l'Alphonsine.

Afin de maintenir son soutien à cette association et ses sections basket et athlétisme, il est proposé de renouveler la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'Association Jeunesse de Croissy pour une durée de quatre ans. En contrepartie des actions mises en œuvre par l'Association, la ville versera une subvention annuelle de 36 000€ soit 18 000€ à chaque section.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale, Sports du jeudi 20 avril 2023,

Considérant la volonté de la Ville de renforcer le partenariat avec les associations, conformément aux objectifs de sa politique sportive,

Considérant, la volonté de l'Association Jeunesse de Croissy de s'engager pleinement dans cette démarche,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention d'objectifs conclue entre la ville et l'Association Jeunesse de Croissy,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 12/05/2023